

ARRONDISSEMENT D'ANGERS  
49190 DENÉE  
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18  
Télécopie : 02 41 78 83 88  
mairiedenee@wanadoo.fr

### CREATION DE TROIS POSTES D'AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal décide la création de trois postes d'agents recenseurs pour le recensement communal qui aura lieu début 2011. Les modalités de leur rémunération seront les suivantes : 1.72 € par bulletin individuel, 1.13 € par bulletin de logement, 60 € forfaitaires par formation et par agent.

### MODIFICATION DES HORAIRES DE POSTES COMMUNAUX.

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée hebdomadaire de :

- 2 postes d'adjoints techniques de la Commune : Ils passent de 11.5/35<sup>ème</sup> à 12.5/35<sup>ème</sup> et de 19/35<sup>ème</sup> à 20/35<sup>ème</sup>
- et d'un poste d'adjoint d'animation qui passe de 15/35<sup>ème</sup> à 16/35<sup>ème</sup>.

### MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE DEUX POSTES D'ADJOINTS COMMUNAUX A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Suite à une demande de diminution de la durée hebdomadaire de 30 à 23.5 heures, par un agent communal, il a été demandé à un autre agent de reprendre la direction de l'accueil périscolaire. Le poste de ce dernier augmente donc de 24 à 35 heures. Le Conseil Municipal décide d'entériner ces changements de durée hebdomadaires.

### CONVENTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE ROCHEFORT

A l'occasion du renouvellement du contrat CAF, la convention de participation aux frais de fonctionnement de la Maison de l'enfance des GOGANES à ROCHEFORT est revue. Il est décidé de modifier le mode de calcul de cette participation en prenant en compte :

- pour 85 % : la fréquentation
- et pour 15% : le nombre d'enfants de moins de 6 ans des communes.

### DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal décide de reporter 20 000 € au chapitre 12 en dépenses de personnel. 10 000 € initialement prévus pour l'UFCV sont prélevés que le compte 6574. et 10 000 € sont prélevés sur le compte 6558. Il ne s'agit que de changements d'imputations liés à des changements de statut du personnel et non des dépenses supplémentaires.

### DOTATION OGEV 1<sup>er</sup> trimestre 2011

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide dans l'attente du vote du budget 2011, l'attribution d'une dotation de fonctionnement correspondant à ¼ de la dotation allouée en 2010 : soit 8 377.30 €.

### DEPENSES A PREVOIR POUR LE BUDGET 2011

Le Conseil Municipal décide de prévoir les sommes suivantes au budget 2011.

Ces sommes doivent permettre de faire face à des dépenses imprévues ou nécessaires dès le premier trimestre :

- Travaux divers : 6 000.00 €
- Matériel service technique : 2 000.00 €
- Etagère bibliothèque : 2 330.21 €
- Licence IV : 2 000.00 €

### INDEMNITE DU RECEVEUR

Suite au changement du comptable du Trésor de Chalennes, le Conseil Municipal décide de fixer à 100% de l'indemnité maximum, l'indemnité de conseil habituellement allouée au receveur municipal.

### AVENANT AU CONTRAT FITAVAL

A ce jour, certaines actions prévues au contrat FITAVAL (financement de travaux de 30%) ne sont pas achevées :

- la restauration des remparts,
- la dernière tranche des enfouissements de réseaux

Par ailleurs, la construction d'un bac à chaîne pose des difficultés techniques.

Il est donc décidé de demander le prolongement du contrat pour une année supplémentaire. Ce prolongement permettra de terminer la restauration des remparts et les travaux d'enfouissements de réseaux. Il est également demandé de reporter le financement initialement prévu pour la réalisation d'un bac à chaîne à Mantelon sur la réalisation d'une aire de camping car.

## **AVIS SUR L'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE SITUÉE A BEAULIEU SUR LAYON.**

La Commune de Denée émet un avis favorable à l'installation de la société PARCOLOG GESTION sur le site de l'ACTIPARC du Layon à Beaulieu. Il est cependant précisé qu'il devra être recherché des solutions adaptées pour le rejet dans le milieu naturel des eaux.

## **AVIS SUR LE SCOT**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur ce dossier, malgré 10 abstentions. Il précise que le Pays Loire Aubance dont il fait partie au travers de la Communauté de Communes Loire Layon établit actuellement son SCOT. La Commune de Denée s'alignera sur cet avis.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Les Pierres Frites**

Monsieur le Maire indique que l'étude d'impact supplémentaire « zones humides » nécessaire à la Déclaration d'Utilité Publique du projet des Pierres Frites vient de s'achever, et qu'un nouveau plan d'aménagement de la zone sera proposé très prochainement.

### **Démission de Nicolas ROBIN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Nicolas ROBIN. La procédure de recrutement de son successeur a été lancée.

### **Conseil d'école du 23 novembre**

Freddy HERVE indique que lors du Conseil d'école les parents d'élèves et les enseignants ont remercié la Municipalité pour l'acquisition du chevalet de grimpe et l'achat du matériel du dispositif de l'école numérique rurale.

### **OPAH**

Il indique qu'une convention a été signée entre la Communauté de Communes Loire-Layon, l'Agence Nationale pour l'Habitat et le Conseil Général pour l'amélioration de l'habitat dans le département. Une communication a destination des propriétaires sera faite dans la gazette et des permanences seront organisées en Mairie en mars, pour informer les propriétaires du dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat auquel ils peuvent prétendre.

### **Salage des routes**

Lors des récentes baisses de températures les agents communaux se sont tenus prêts pour le salage ce week-end. Dès 7h, lundi matin, ils avaient fait le tour de la Commune pour saler aux endroits les plus dangereux. L'ensemble du Conseil souligne l'implication et le professionnalisme des agents des services techniques dans cette opération.

### **Plantation de frênes**

Une expérience de plantation de frênes sera proposée prochainement sur un terrain appartenant à M. AUDIO en relation avec les ABF et M. COUSIN qui s'occupe de la zone de la confluence. Celle-ci devrait permettre de planter selon une méthode aléatoire dite « des fractales » qui intègre le passage des engins d'entretien de la parcelle.

### **Tabac presse**

Le Conseil Municipal manifeste son inquiétude face à l'arrêt de la vente de tabac à la « Boule d'Or » qui contribue à l'évasion de clients Denéens vers des commerces de d'autres communes voisines.

### **Arbre de Noël**

Catherine BUREAU rappelle que l'Arbre de Noël est prévu dimanche 12 décembre à 16h30 à la salle polyvalente.

### **Contrat Enfance Jeunesse CAF**

Elisabeth CHEVALIER informe le Conseil que le contrat CAF (qui permet à la Commune de percevoir une participation financière de la CAF sur les actions qu'elle met en œuvre pour l'enfance et la jeunesse), ne sera finalisé qu'en juin prochain mais sera mis en œuvre dès le début 2011.

### **Centre de loisirs mercredi et petites vacances scolaires**

Le centre de loisirs pris en charge par Familles Rurales, les mercredis et petites vacances scolaires, sera mis en place pour les vacances de février 2011.

Elisabeth CHEVALIER souligne le sérieux du travail accompli par Familles Rurales pour la mise en place de ce nouveau service. Elle précise que l'accueil sera toujours alterné entre Mozé et Denée pour le CLSH été, mais qu'il sera donné priorité à Denée pour ce qui concerne les mercredis et petites vacances scolaires.

### **Commission enfance jeunesse**

Une commission enfance jeunesse sera mise en place prochainement regroupant les intervenants travaillant sur l'enfance et la jeunesse et les élus qui souhaiteront en faire partie. Cette commission travaillera sur l'ensemble des activités concernées par ces domaines et sur les projets s'y rapportant.

### **Pose de la première pierre du Stade : jeudi 16 décembre à 10h**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une petite cérémonie de la « pose de la première pierre » était prévue initialement mercredi 8 décembre au stade des Garennes. Elle est reportée au jeudi 16 décembre à 10h.

### **Vœux : le 8 janvier à 17h30**

**Prochain Conseil le lundi 10 janvier 2011**